



Doc. 15122

09 juillet 2020

La dimension de genre dans la politique étrangère

Rapport¹

Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Rapporteure: Mme Petra STIENEN, Pays-Bas, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Résumé

Après des décennies de progrès dans le domaine de l'égalité de genre, une augmentation des attaques à l'encontre des droits des femmes a mené plusieurs pays à lancer des politiques étrangères faisant la promotion de l'égalité et de l'inclusion, fondées sur l'intersectionnalité. Ces politiques font aussi de la protection des droits humains, y compris les droits des femmes, une priorité. La Suède a ouvert la voie avec sa politique étrangère féministe, appelant à un changement global et à l'intégration de la dimension de genre à tous les niveaux.

L'inclusion d'une dimension de genre dans la politique étrangère est fondamentale pour la mise en œuvre de politiques inclusives et envoie un message fort aux niveaux national et international: les droits des femmes sont des droits humains. Elle démontre l'engagement politique à faire progresser l'égalité de genre et à mettre fin à la discrimination. La pandémie de covid-19 a démontré qu'il ne pouvait y avoir de réponse efficace sans une réponse internationale coordonnée et l'inclusion d'une dimension de genre, afin de s'assurer que personne ne soit laissé-e de côté.

Garantir la participation et la représentation des femmes dans la planification et la prise de décision concernant toute réponse à une crise, mener des évaluations de l'impact sur les femmes, appliquer la budgétisation sensible au genre, promouvoir la participation des femmes dans les carrières diplomatiques, les opérations et les négociations de paix, et investir dans la collecte de données ventilées par sexe et la recherche y afférente sont des mesures essentielles contribuant à une dimension de genre forte et inclusive de la politique étrangère.

1. Renvoi en commission: [Doc. 14627](#), Renvoi 4406 du 12 octobre 2018.



Sommaire	Page
A. Projet de résolution	3
B. Exposé des motifs par Mme Stienen, rapporteure	5
1. Introduction	5
2. Portée du rapport	6
3. Méthodes de travail	6
4. Faire des droits des femmes une priorité de la politique étrangère: exemples de pays	8
4.1. Suède	8
4.2. Canada	10
4.3. Finlande	11
4.4. France	11
4.5. Pays-Bas	13
5. Participation des femmes aux opérations de paix	14
6. Défis	15
7. Faire du genre et de l'inclusion des priorités dans la réponse aux crises internationales	16
8. Bonnes pratiques et recommandations	17
9. Conclusions	19

A. Projet de résolution²

1. Ces dernières décennies, les droits des femmes ont été inscrits dans la législation au niveau national et dans les traités internationaux. La participation politique et économique des femmes a augmenté. Des progrès tangibles ont été faits dans plusieurs domaines et les droits des femmes ont été officiellement reconnus comme des droits humains. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, qui célèbrent leur 25^{ème} anniversaire cette année, ont marqué un tournant dans la lutte menée pour défendre l'égalité de genre. L'année 2020 est également celle du 20^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui est devenue le cadre normatif de l'agenda pour les femmes, la paix et la sécurité.

2. L'Assemblée parlementaire regrette toutefois que l'égalité de genre ne soit pas encore devenue réalité. Dans le monde entier, les violences faites aux femmes, les atteintes aux droits des femmes et les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent omniprésentes. Il y a une résurgence de la mobilisation contre les droits des femmes et des réactions hostiles à ces droits, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs. L'Assemblée estime qu'une action coordonnée renforcée au niveau international est nécessaire pour promouvoir et protéger les droits des femmes, l'égalité et la non-discrimination.

3. Pour favoriser l'inclusion, l'égalité et la non-discrimination et contrer les réactions hostiles aux droits des femmes, plusieurs États ont lancé des politiques étrangères féministes ou intégré une forte dimension de genre dans leur politique étrangère. La politique étrangère féministe de la Suède a incité d'autres pays à se servir de leur politique étrangère comme d'un outil politique de promotion des droits des femmes, de l'inclusion et de la non-discrimination. Le leadership politique joue un rôle essentiel à cette fin. Le fait de placer l'égalité entre les femmes et les hommes au centre de la politique étrangère participe d'une vision inclusive de la société compatible avec la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies qui a pour objectif global et spécifique l'égalité de genre et y contribue.

4. La pandémie de covid-19, qui a touché des pays dans le monde entier, a en outre fait ressortir l'existence et la persistance d'inégalités. L'Assemblée considère que la pandémie et ses conséquences socio-économiques pèsent de manière disproportionnée sur les femmes. En temps de crise, les droits des femmes sont souvent les premiers à être remis en cause ou menacés. La violence domestique a augmenté de façon alarmante. L'Assemblée estime donc qu'une réponse à la crise inclusive, coordonnée et fondée sur le genre est essentielle pour s'assurer que personne ne soit laissé de côté. Les droits des femmes ne sauraient en aucun cas être considérés comme non essentiels ou secondaires. À ce sujet, l'Assemblée se félicite de la Déclaration conjointe sur la protection des droits et de la santé sexuels et reproductifs et la promotion de l'égalité des genres dans la crise de la covid-19 diffusée par 59 États le 6 mai 2020.

5. La réponse à la crise peut et devrait être l'occasion d'établir des sociétés plus résilientes et égalitaires fondées sur la démocratie participative et engagée. L'Assemblée souligne que les femmes devraient faire partie intégrante de la réponse à la crise et être pleinement associées à tous les processus de prise de décision pour en gérer les conséquences et mettre en place des stratégies propres à faire face aux crises futures avec une approche intersectionnelle. Il ne saurait y avoir de paix et de développements durables sans la participation des femmes. L'inclusion d'une dimension de genre qui serait intersectionnelle dans la politique étrangère peut profiter à la société dans son ensemble. La participation, la protection, l'inclusion et la non-discrimination sont les principes fondamentaux d'une dimension de genre forte et inclusive de la politique étrangère.

6. L'Assemblée reconnaît que les hommes peuvent jouer un rôle essentiel en faisant la promotion des droits des femmes et en faisant avancer le programme en matière d'égalité de genre. Les hommes occupant des postes de premier plan dans le domaine de la politique, des affaires, des médias et de la société civile devraient plaider activement en faveur d'un changement de mentalité, combattre les stéréotypes de genre et promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et les mesures et à tous les niveaux.

7. A la lumière de ces considérations, l'Assemblée appelle les États membres et observateurs du Conseil de l'Europe, ainsi que les États dont le parlement bénéficie du statut d'observateur ou de partenaire pour la démocratie auprès d'elle:

7.1. à se consacrer au développement d'une dimension de genre inclusive dans leur politique étrangère;

2. Projet de résolution adopté par la commission le 24 juin 2020.

- 7.2. à promouvoir les droits des femmes et l'inclusion aux niveaux national, bilatéral et multilatéral et à faire de l'égalité de genre et des droits des femmes une priorité de leur présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, du Conseil de l'Europe et du Conseil de l'Union européenne ainsi que d'autres organisations internationales;
 - 7.3. à promouvoir activement la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision et à en faire une priorité;
 - 7.4. à assurer que la diversité soit représentée au sein de panels lors d'événements;
 - 7.5. à faire de l'accès à l'éducation des femmes et des filles une priorité;
 - 7.6. à favoriser la participation des femmes aux opérations et négociations de paix et à la gestion de crise et à développer des plans d'action nationaux et un budget pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies;
 - 7.7. à promouvoir, à ratifier et à mettre en œuvre la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210, «Convention d'Istanbul»);
 - 7.8. à appuyer politiquement et financièrement les programmes de protection des droits des femmes, dont la santé et les droits sexuels et reproductifs;
 - 7.9. à utiliser la budgétisation sensible au genre et l'évaluation de l'impact selon le genre dans la préparation et l'évaluation des mesures législatives et des politiques ainsi que dans les programmes d'assistance et de coopération;
 - 7.10. à investir dans la collecte de données ventilées par genre et dans la recherche s'y référant;
 - 7.11. à soutenir les organisations de la société civile qui défendent et protègent l'égalité et les droits des femmes;
 - 7.12. à sensibiliser aux avantages d'une dimension de genre inclusive de la politique étrangère.
8. En ce qui concerne les carrières diplomatiques, l'Assemblée les appelle:
- 8.1. à favoriser l'accès des femmes aux carrières diplomatiques, y compris au niveau des ambassadeurs, et à appuyer des politiques et des mesures juridiques ménageant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée;
 - 8.2. à promouvoir une approche intégrée de l'égalité de genre dans le fonctionnement des administrations publiques;
 - 8.3. à promouvoir la participation de personnes d'origines diverses dans les carrières diplomatiques;
 - 8.4. à dispenser une formation sur l'égalité de genre, la diversité et l'inclusion et sur la lutte contre le sexisme dans les administrations publiques;
 - 8.5. à garantir la participation de femmes aux missions commerciales.
9. En ce qui concerne la réponse à la pandémie de covid-19, l'Assemblée les appelle:
- 9.1. à garantir la représentation des femmes et leur participation à la planification et à la prise des décisions en réponse à la crise;
 - 9.2. à procéder à des évaluations de l'impact selon le genre et à intégrer une budgétisation sensible au genre dans toutes les mesures de relance et plans de financement;
 - 9.3. à protéger les femmes et les filles des violences fondées sur le genre;
 - 9.4. à consacrer des débats publics à la dimension de genre de la pandémie de covid-19 et à promouvoir une approche intersectionnelle des plans de relance.
10. L'Assemblée appelle également les dirigeants politiques à adopter une position ferme pour protéger et promouvoir les droits des femmes au niveau national et international et à soutenir une approche de la politique étrangère inclusive et fondée sur le genre.
11. L'Assemblée encourage les organisations internationales à promouvoir la participation des femmes aux postes de direction, à intégrer la dimension de genre dans toutes leurs activités et à organiser des formations sur l'égalité de genre, la diversité et l'inclusion et la lutte contre le sexisme.

B. Exposé des motifs par M^{me} Stienen, rapporteure

1. Introduction

1. Tant que les femmes, qui représentent 50 % de la population mondiale, ont moins accès à l'éducation, aux soins de santé, au marché du travail, à la propriété, aux moyens financiers et à la scène politique et publique, des politiques axées sur l'égalité de genre seront nécessaires. Après des décennies de progrès, certains droits politiques, économiques et sociaux, ainsi que le droit à la santé, qui étaient considérés comme acquis sont aujourd'hui menacés. A l'approche de la Journée internationale des droits des femmes, la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, a souligné que «Dans certains domaines, les progrès sont compromis par des obstacles structurels persistants et par une tendance croissante à revenir en arrière, auxquels s'ajoute le fait que les États n'agissent pas assez énergiquement»³.

2. Les inégalités entre les femmes et les hommes et la discrimination fondée sur le genre, la violence à l'égard des femmes et la participation limitée des femmes à la prise de décision, qui persistent encore dans un trop grand nombre de pays ont conduit la Suède à inaugurer officiellement sa politique étrangère féministe en 2014⁴. Elle a ainsi accordé à la promotion et à la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles une place de premier plan dans l'action du ministère des Affaires étrangères et s'est engagée à mettre en œuvre un programme de politique étrangère intégrant une perspective de genre. «L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas un problème distinct qui ne concerne que les femmes: elle est bénéfique pour tout le monde. Des travaux de recherche montrent que les sociétés égalitaires dans ce domaine ont de meilleurs résultats en matière de santé, de croissance économique et de sécurité. Ils font aussi apparaître que l'égalité contribue à la paix et que les négociations de paix impliquant des femmes ont de meilleures chances d'aboutir à des solutions durables», a déclaré l'ancienne ministre Margot Wallström⁵, dont le leadership a été essentiel au succès de cette politique. Un nombre croissant de travaux de recherche et d'éléments probants, notamment à la suite du travail des Nations Unies sur le lien entre les femmes, la paix et la sécurité, montrent que non seulement l'égalité de genre est un droit humain fondamental, mais aussi qu'une plus grande égalité et la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe rendraient le monde plus durable, plus prospère et plus sûr⁶.

3. Un nombre croissant de pays ont intégré la perspective de genre dans leur politique étrangère, celle-ci étant bénéfique à l'ensemble des citoyen·ne·s. Le Canada, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni ont été des pionniers à cet égard. Les organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les Nations Unies font de même dans leurs politiques respectives de coopération et leurs actions extérieures. En particulier, dans le Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies et ses Objectifs de développement durable (ODD), l'égalité de genre est à la fois un objectif à part entière et un accélérateur pour la réalisation de tous les autres objectifs. Les progrès accomplis par rapport à ces objectifs sont régulièrement mesurés.

4. La pandémie de covid-19 nous montre une fois de plus que l'égalité de genre et les droits des femmes doivent faire partie intégrante des réponses politiques aux crises. La covid-19 a eu des effets sur la société toute entière et un impact différent sur les femmes, les groupes minoritaires et les personnes venant de milieux socio-économiques variés. Si avec ce rapport je soutiens l'intégration d'une perspective de genre dans la politique étrangère, nous devrions selon moi imposer une approche fondée sur le genre et l'inclusion⁷ pour amorcer un changement durable au niveau mondial.

3. [Relevons ensemble le défi de bâtir un monde où l'égalité de genre est une réalité](#), Déclaration de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, 5 mars 2020.

4. «La politique étrangère féministe est la politique d'un État qui définit ses interactions avec les autres États et mouvements d'une manière qui donne la priorité à l'égalité des sexes et consacre les droits humains de la femme et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, alloue des ressources importantes à la réalisation de cette vision et cherche, par sa mise en œuvre, à perturber les structures de pouvoir patriarcales et masculines à travers tous ses leviers d'influence (aide, commerce, défense et diplomatie), éclairée par les voix d'activistes et de mouvements féministes», Lyric Thompson et Rachel Clement, «Définir une politique étrangère féministe», International Center for Research on Women. [Le Centre pour la diplomatie féministe a une définition encore plus vaste de la politique étrangère féministe \(en anglais uniquement\)](#).

5. Avant-propos de Margot Wallström, ministre des Affaires étrangères, Ann Linde, ministre des Affaires européennes et du Commerce, et Isabella Lövin, ancienne ministre du Climat et de la Coopération au développement international, [Feminist foreign policy handbook](#), ministère suédois des Affaires étrangères, 2018.

6. [Reimagining peacemaking: women's roles in peace processes](#), International Peace Institute, juin 2015.

7. [Why the COVID-19 Pandemic Needs an Intersectional Feminist Approach](#), Rosa Luxembourg Stiftung, 24 avril 2020.

2. Portée du rapport

5. La proposition de résolution à l'origine de ce rapport insiste sur le fait que l'Assemblée parlementaire devrait examiner les différentes approches par lesquelles la perspective de genre dans la politique étrangère peut contribuer à promouvoir l'égalité de genre et les droits des femmes. Je me suis donc efforcée d'analyser la place accordée à l'égalité de genre dans les politiques étrangères et de recueillir des expériences et des bonnes pratiques en la matière. J'ai examiné les expériences du Canada, de la Finlande, de la France, des Pays-Bas et de la Suède⁸. Bien que les dimensions de genre dans la politique étrangère requièrent toute notre attention, j'ai aussi examiné, autant que possible, les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de ces politiques et les effets de la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion sur les relations diplomatiques lorsque d'autres priorités sont en question, telles que le commerce extérieur et la sécurité⁹. J'ai également examiné les travaux réalisés dans ce domaine par le Conseil de l'Europe, l'Union européenne¹⁰ et les Nations Unies.

6. Il est en outre pertinent de se pencher sur la corrélation entre la politique nationale et la politique extérieure en matière d'égalité de genre. Nous pourrions, par exemple, nous demander s'il existe une approche fondée sur le genre de la violence entre partenaires intimes et s'il y a une approche inclusive des décisions prises en matière de soins de santé, de marché du travail et de participation aux médias. À cet égard, l'examen des nominations à des postes d'ambassadeurs et d'ambassadrices¹¹ ou à des postes de haut niveau dans les organisations régionales et internationales peut être très révélateur. Pratiquer ce que l'on prêche donne de la crédibilité.

7. De plus, des études et un nombre croissant de données probantes ont démontré que la participation des femmes au rétablissement de la paix augmentait les chances de succès de ces missions. J'ai donc analysé le rôle que les femmes peuvent jouer dans le rétablissement de la paix et la manière dont leur participation à ces processus pourrait être encouragée par la mise en œuvre de politiques étrangères favorisant l'égalité de genre et la participation de femmes d'horizons et de milieux différents.

8. Le rapport a une portée qui va au-delà de ce que j'avais initialement prévu, la pandémie de covid-19 nous obligeant à réfléchir à la nécessité d'apporter une réponse globale incluant une dimension de genre et inclusive. Une approche durable et à long-terme serait bénéfique à toutes et à tous dans les Etats membres et au-delà.

3. Méthodes de travail

9. Je voudrais tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de ce rapport, en participant aux auditions, en consacrant du temps à des rencontres lors des visites d'information et autres réunions bilatérales, en envoyant des commentaires ou en aidant à l'organisation des réunions lors des visites. Ce fut un processus qui m'a permis de discuter avec divers interlocuteurs et interlocutrices de plusieurs pays.

10. J'ai commencé à travailler sur ce rapport en menant des recherches documentaires, en recueillant des informations officielles communiquées par les ministères des Affaires étrangères et en analysant les données et les rapports disponibles au sein du Conseil de l'Europe¹², ainsi que les rapports élaborés par des laboratoires d'idées, des universitaires et des ONG. Ma conception de la dimension de genre dans la politique étrangère est inclusive et s'étend à la promotion des droits des personnes LGBTI.

11. La commission a tenu une première audition le 9 avril 2019 à Strasbourg avec M. Torbjörn Haak, ancien ambassadeur et Représentant permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, et M^{me} Laila Ait Baali, coordinatrice politique de Wo=Men, un programme néerlandais axé sur l'égalité entre les

8. Cette liste n'est pas exhaustive. Les expériences de l'Albanie, du Luxembourg, du Mexique et de l'Espagne, pour n'en citer que quelques-unes, mériteraient également notre attention.

9. [Swedish Feminist Foreign Policy in the Making: Ethics, Politics, and Gender](#), Karin Aggestam et Annika Bergman-Rosamond, 12 septembre 2016. *Ethics & International Affairs*, 30, no 3, (2016), pp. 323-334, Conseil Carnegie pour l'éthique des affaires internationale, 2016.

10. Le Conseil de l'Union européenne a adopté les [Orientations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme relatives à la non-discrimination dans l'action extérieure](#) à sa 3681^{ème} session du 18 mars 2019.

11. [Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision](#) – Rapport analytique, Troisième cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2003)3 du Comité des Ministres sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique, 2017, Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe (GEC), chapitre V. Carrière diplomatique (page 77 et suivantes).

12. *Ibid.*, page 45.

femmes et les hommes, dont le siège est aux Pays-Bas. La commission a tenu une deuxième audition le 1^{er} octobre 2019 à Strasbourg, lors de laquelle M^{me} Nina Nordström, ambassadrice et Représentante permanente de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe, a présenté les priorités du ministère finlandais des Affaires étrangères concernant la dimension de genre de la politique étrangère. La commission s'est également entretenue avec M^{me} Marie-Cécile Naves, directrice de l'Observatoire «Genre et géopolitique» de l'Institut des relations internationales et stratégiques à Paris¹³ et avec M^{me} Simone Filippini, présidente de la Fondation Leadership4SDGs, qui a souligné à quel point la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies était étroitement liée à la priorité accordée dans la politique étrangère à la promotion de l'égalité de genre. Elle a également souligné l'importance d'un bon leadership. Selon elle, les dirigeant·e·s devraient s'informer de l'importance de l'égalité de genre en politique étrangère. Une troisième audition s'est tenue le 4 décembre 2019 à Paris, en présence de M^{me} Agnès Von der Mühl, porte-parole du Quai d'Orsay et Haute-Fonctionnaire à l'Égalité des droits du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de M^{me} Isabelle Hudon, ambassadrice du Canada en France, et de M^{me} Jennifer Cassidy, professeure en gouvernance mondiale et diplomatie de l'Université d'Oxford, qui nous a présenté les résultats de ses recherches sur le genre de la diplomatie¹⁴.

12. Compte tenu de l'engagement démontré par la Suède, du rôle de premier plan qu'elle joue dans ce domaine et de sa volonté à être une source d'inspiration¹⁵, j'ai effectué une visite d'information en Suède les 10 et 11 octobre 2019, au cours de laquelle j'ai rencontré des représentant·e·s du gouvernement, des parlementaires, des représentant·e·s d'organisations non gouvernementales (ONG) et de groupes de réflexion qui travaillent sur ces questions. Je me suis également rendue à La Haye le 5 février 2020 pour une visite d'information pendant laquelle j'ai eu l'occasion d'échanger avec des représentant·e·s des ministères de la Défense, des Affaires étrangères, des Finances, de l'Éducation, de la Culture et de la Science, des ONG et des acteurs de la société civile.

13. Depuis mars 2020, les travaux de préparation du rapport tiennent compte de l'évolution, au niveau politique et diplomatique, de la réponse internationale à la pandémie de covid-19. J'avais prévu de participer à la Commission de la condition de la femme (CSW), qui devait se réunir en mars à New York. En raison de la crise sanitaire, la 64^{ème} session de la Commission (CSW64) a été réduite à une journée réservée aux délégations nationales auprès de l'Onu. Elle a adopté une déclaration politique dans laquelle elle souligne que l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles contribueront de façon décisive à la réalisation de l'ensemble des objectifs et des cibles du Programme à l'horizon 2030¹⁶.

14. L'année 2020 marque le 25^{ème} anniversaire de la Déclaration de Beijing et le 20^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les deux événements du Forum Génération Égalité, qui devaient se tenir à Mexico (mai 2020) et à Paris (juillet 2020), ont été reportés à 2021. Pour cause de crise sanitaire, des conférences et des événements se sont tenus en ligne et, grâce à des solutions comme Zoom ou BlueJeans, pour n'en citer que quelques-uns, des webinaires ont permis l'échange d'informations et de connaissances. Ils ont continué d'être une plateforme pour des discussions intéressantes et utiles avec des spécialistes et des représentant·e·s de gouvernements, d'organisations régionales et internationales de haut niveau, de la société civile et des milieux universitaires. Personnellement, j'ai participé au webinaire sur la covid-19 intitulé «*A Gender Perspective on the Growing Humanitarian Crisis*» organisé par l'Institut Georgetown pour les femmes, la paix et la sécurité le 8 avril 2020.¹⁷ J'ai également suivi le webinaire organisé par la commission sur le thème «Covid-19 et la violence contre les femmes: une réponse globale basée sur les normes de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique», qui s'est tenu le 5 mai 2020. En outre, la commission a organisé un webinaire sur le thème «Covid-19 et la santé et les droits sexuels et reproductifs: Défis et opportunités» le 19 mai 2020. Le webinaire sur la dimension de genre de la politique étrangère dans la réponse à la covid-19, qui a eu lieu le 11 juin 2020, a permis d'échanger avec des expert·e·s sur l'importance de la dimension de genre de la politique étrangère, y compris dans la réponse à la pandémie de covid-19¹⁸.

13. «Le genre demeure trop peu mobilisé en géopolitique», Marie-Cécile Naves, *Le Monde*, 23 août 2019.

14. M^{me} Cassidy définit le genre de la diplomatie comme «les normes et valeurs masculines qui ont façonné la diplomatie».

15. *Manuel de politique étrangère féministe* (en anglais), publié par le ministère suédois des Affaires étrangères.

16. *Déclaration politique adoptée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes*, Commission de la condition de la femme, 64^{ème} session, 9-20 mars 2020, (E/CN.6/2020/L.1).

17. *COVID-19: A Gender Perspective on the Growing Humanitarian Crisis*, 8 avril 2020.

18. Les enregistrements des webinaires sont disponibles sur la page [Facebook du réseau parlementaire pour le droit des femmes de vivre sans violence](#).

4. Faire des droits des femmes une priorité de la politique étrangère: exemples de pays

4.1. Suède

15. En 2014, la Suède, sous la conduite de Margot Wallström, ancienne ministre des Affaires étrangères, a lancé sa première politique étrangère féministe après avoir accordé sa priorité et s'être engagée depuis plusieurs années en faveur de programmes soutenant l'égalité de genre dans le monde entier. M^{me} Wallström a déclaré qu'elle avait l'habitude de citer Gandhi, qui disait: «D'abord ils vous ignorent, puis ils se moquent de vous, puis ils se battent, et ensuite vous gagnez»¹⁹. La politique étrangère féministe suédoise a en effet été une source d'inspiration pour d'autres pays.

16. Depuis les années 1970, les gouvernements suédois successifs ont fait de l'égalité de genre une priorité (en instaurant, par exemple, le congé parental, des services de garde d'enfants abordables et l'imposition séparée des conjoints). L'application d'une politique étrangère féministe n'a pas été perçue comme une surprise, mais comme une conséquence logique de la priorité accordée aux politiques en faveur de l'égalité de genre aux niveaux national et international menées depuis des années. Bien avant 2014, des pays comme la Suède et les Pays-Bas ont systématiquement intégré d'importantes composantes de genre dans leur soutien à d'autres pays, en allouant des fonds à des organisations de défense des droits des femmes, en faisant la promotion de l'égalité de genre et en finançant des programmes visant à prévenir et à combattre les violences faites aux femmes.

17. i. M. Torbjörn Haak, ancien ambassadeur et Représentant permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, a décrit cette politique comme «intégrant systématiquement une perspective de genre dans l'élaboration des politiques et adoptant une méthode de travail soucieuse de l'égalité entre les femmes et les hommes». La politique étrangère féministe de la Suède vise à appliquer une perspective d'égalité de genre et repose sur les trois piliers suivants: droits, représentation et ressources²⁰. Un quatrième pilier appelé «réalité» a été ajouté afin d'insister sur la nécessité d'outils et d'une approche pragmatique²¹. Ses objectifs fondamentaux sont donc de promouvoir l'égalité des droits, d'encourager l'adoption de mesures en faveur d'une plus grande participation des femmes à la vie économique et politique et d'allouer des ressources suffisantes à des programmes de défense des droits des femmes. Elle a pour ambition de garantir aux femmes et aux filles le plein exercice de leurs droits fondamentaux par la mise en œuvre d'actions spécifiques du ministère des Affaires étrangères et le versement d'une aide au développement ciblée.

18. Lors de ma visite d'information, j'ai rencontré M^{me} Ann Bernes, ambassadrice de la politique étrangère féministe auprès du ministère des Affaires étrangères, qui a fait observer que cette politique était devenue l'une des politiques suédoises les plus connues à ce jour, notamment grâce à l'impulsion puissante donnée par M^{me} Wallström. Elle a expliqué que le mot «féministe» servait de label pour donner plus de visibilité et plus de force à cette politique. Ce choix a déplacé le curseur de la politique qui, de traditionnelle est devenue progressiste, «facile à mener et difficile à éviter». La politique étrangère féministe a été instaurée dans le but d'enclencher une véritable transformation politique, pour aller au-delà des simples activités de promotion de l'égalité de genre.

19. La politique en question a été élaborée en consultation avec l'ensemble du service diplomatique suédois. Le personnel a été encouragé à jouer un rôle actif et à soumettre des suggestions et des idées à l'équipe chargée de la préparer. Cette approche inclusive a été saluée par le personnel qui a pu s'approprier le résultat final. Il était très important de l'associer étroitement et de solliciter sa contribution tout au long du processus pour réussir sa mise en œuvre. Au sein du ministère, des séminaires ont été organisés à l'intention du personnel et les directives internes ont été modifiées pour refléter les objectifs de la politique étrangère féministe. Une grande place a été accordée à la communication interne afin de la présenter et de l'expliquer. Des points de contact pour la politique étrangère féministe ont été désignés dans chaque section du service diplomatique et chaque mission à l'étranger. M^{me} Bernes a insisté sur la nécessité de «vacciner le système» pour que les institutions s'approprient cette politique. Il m'a été rapporté que le personnel du ministère des Affaires étrangères était fier de présenter et d'expliquer la politique étrangère dans les universités, à l'occasion de conférences et d'événements nationaux et internationaux. Chaque ambassadeur et ambassadrice suédois·e est invité·e à promouvoir la mise en œuvre de la politique suédoise et à en rendre compte régulièrement. Le manuel de politique étrangère féministe rappelle que le leadership politique est important et recommande d'y faire systématiquement allusion dans les discours, les articles, les publications

19. [Toward a More Feminist Foreign Policy](#), Podcast, Foreign Policy, 8 mars 2019.

20. [Feminist foreign policy handbook](#), publié par le ministère suédois des Affaires étrangères, 2019.

21. [The making of feminist foreign policy](#), International Politics and Society, Jesper Bengtsson, 12 septembre 2019.

sur les médias sociaux, de donner la priorité à la politique étrangère féministe lors des visites et contacts officiels et d'envoyer régulièrement des messages et des propositions sur son développement et sa mise en œuvre. Le leadership politique a bien été essentiel pour faire de cette politique une réalité. Cette politique a reçu le soutien de l'ensemble du gouvernement.

20. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le recrutement et les nominations est un volet important de cette politique. La parité a été atteinte pour les postes de direction et la Suède compte environ 40 % d'ambassadrices. La nomination de l'ambassadrice pour l'égalité de genre, qui est également la coordinatrice officielle de la politique étrangère féministe, montre que la mise en œuvre d'une politique féministe est une priorité au plus haut niveau gouvernemental et politique. Une politique commerciale extérieure féministe a été lancée au cours de l'été 2019.

21. La participation des femmes aux processus de paix et à la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés a été définie comme une grande priorité et des programmes spécifiques ont été mis en place dans ces domaines. Le programme de formation à l'égalité de genre des officiers et la formation proprement dite sont organisés par l'Agence gouvernementale suédoise pour la paix, la sécurité et le développement. Les formateurs et formatrices préparent les personnes désignées pour participer aux missions de paix. Plus de la moitié des agent·e·s détaché·e·s auprès des organisations internationales sont des femmes.

22. La politique étrangère féministe a changé positivement la donne en envoyant un message clair quant à l'engagement politique de la Suède. À titre d'exemple, l'Agence suédoise de développement international consacre 22 % de ses programmes à l'égalité de genre, contre 17 % avant le lancement de la politique étrangère féministe. Elle a aussi reçu du gouvernement une dotation spéciale de 200 millions SEK pour financer des programmes dans le domaine de l'égalité de genre suite au lancement de cette politique. Cette approche a inspiré d'autres Etats pour leurs programmes en matière de politique étrangère et de genre²².

23. Si la politique étrangère féministe de la Suède a été largement saluée et approuvée, la plupart des actions prévues dans ce cadre concernent les femmes et les filles. On reproche souvent à la politique étrangère féministe de négliger les hommes et leur rôle, alors qu'il est essentiel de les associer à chaque étape de cette politique pour que sa mise en œuvre soit totale et efficace. M^{me} Elin Bjarnegård, professeure associée à l'université d'Uppsala, a souligné, lors de notre réunion à Stockholm, que des alliés masculins étaient indispensables pour le succès de la politique étrangère féministe. En outre, il est important d'examiner le rôle des hommes en tant qu'auteurs potentiels de violence contre les femmes. Bert Koenders, ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères, a souligné lors du webinaire du 11 juin que la violence domestique était incontestablement un problème auquel les hommes et les dirigeants masculins devaient répondre.

24. Des travaux de recherches ont montré que l'examen des valeurs permet de comprendre la direction que prennent les pays. Les valeurs féministes peuvent être considérées comme des valeurs inclusives, tandis que les valeurs patriarcales favorisent une hiérarchie dans la société. L'inclusion de quelques femmes dans l'armée ne signifie pas que les attitudes et le fonctionnement de l'armée ont changé. Promouvoir des valeurs féministes dans chaque administration et chaque assemblée, changer les mentalités, encourager une législation et des politiques globales en matière d'égalité de genre, impliquer de manière proactive les hommes et les garçons dans les processus de transformation et travailler en étroite collaboration avec des modèles masculins pourraient aider à faire la différence et à garantir la bonne mise en œuvre de cette politique.

25. Lors des réunions et des échanges, l'inquiétude générale suscitée par un possible changement des priorités était perceptible. Dans un contexte national et international en constante évolution, la défense territoriale, la cybersécurité et les politiques migratoires pourraient bien monopoliser l'attention – au détriment de la politique étrangère féministe.

26. En conclusion, la politique étrangère féministe a ouvert la voie au dialogue et créé une plateforme politique pour promouvoir l'égalité de genre et les droits des femmes au niveau national comme au niveau international. Dans les faits, sa politique féministe permet à la Suède de poser systématiquement la question de l'égalité de genre et des droits des femmes dans les instances internationales. Ses interlocuteurs et interlocutrices doivent être préparé·e·s à y répondre, ce qui attirera l'attention sur le sujet, suscitera des débats et des échanges, et influencera les processus d'analyse et de prise de décision. De plus, elle s'est engagée à ne pas participer à des panels où un seul genre serait représenté (engagement pour des panels paritaires).

22. [A lack of knowledge the greatest obstacle to gender equality](#), Folke Bernadotte Academy – Swedish agency for peace, security and development, 17 avril 2020.

27. Une volonté politique et des actions concrètes sont indispensables pour promouvoir et protéger l'égalité de genre et pour l'inscrire dans le cadre d'une politique concrète et réaliste. Il est primordial d'aller au-delà du slogan – se contenter de scander «plus de femmes, plus de paix» ne suffit pas. Si la mise en œuvre de la politique étrangère féministe n'avait été faite que d'annonces médiatiques, sans aucune action concrète, cette politique n'aurait pas eu le succès qu'elle connaît aujourd'hui. La dimension de genre dans la politique étrangère ne se réduit pas à une vision, c'est un cadre pour des activités concrètes et parfaitement claires. Dans l'ensemble, cette politique a été évaluée positivement par le ministère suédois des affaires étrangères: «Plus de cinq ans de politique ont montré qu'elle produit des résultats tangibles, inspire d'autres à la suivre, contribue à la création d'alliances et est considérée comme une force porteuse d'espoir»²³. La politique continue d'être une priorité et un plan de suivi a été publié²⁴.

4.2. Canada

28. Le Canada a lancé sa Politique d'aide internationale féministe en 2017. Ses principaux domaines incluent l'égalité de genre et le renforcement du pouvoir des filles, la dignité humaine, la croissance au service de tous, l'action pour l'environnement et le climat, la gouvernance inclusive, la paix et la sécurité. Le commerce extérieur est un autre domaine guidé par une approche inclusive. Tous les accords de libre-échange négociés ou conclus depuis deux ans prévoient des mesures visant à aider les femmes. L'ambassadrice du Canada a souligné, dans sa présentation à la commission, qu'un mécanisme de coopération sur l'égalité de genre a été mis en place dans l'Accord économique et commercial global (AECG).

29. S'agissant de la paix et de la sécurité, le Canada dépêche des expert·e·s dans les meilleurs délais pour enquêter sur les allégations de violations des droits humains, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Il a soutenu le déploiement d'expert·e·s chargé·e·s d'enquêter sur les crimes sexuels et fondés sur le genre perpétrés contre les Rohingyas en Birmanie. Le Canada a lancé l'initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix en 2017 (voir le chapitre sur les femmes, la paix et la sécurité) et travaille en étroite collaboration avec l'ONU Femmes pour accélérer le déploiement de femmes dans les opérations de paix de l'ONU.

30. Par ailleurs, le Canada a fait de l'égalité de genre une priorité essentielle de l'agenda politique du G7 qu'il présidait en 2018. En avril 2018, plus de 60 activistes féministes se sont rassemblées à Ottawa afin d'établir une vision féministe pour le G7 sur le thème général «Tous les enjeux sont des enjeux féministes». «Les participantes ont exhorté les dirigeant·e·s du G7 à investir dans l'égalité entre les femmes et les hommes et dans les droits des femmes. Elles ont également encouragé les dirigeant·e·s à impliquer les femmes des communautés marginalisées et à adopter une approche féministe dans l'ensemble de leurs politiques et investissements²⁵.» Dans son rapport «Faire de l'inégalité des sexes une histoire du passé», le Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes, désigné par le Premier ministre Justin Trudeau, formule une série de recommandations à l'attention des dirigeants du G7 parmi lesquelles «s'engager à mettre sur pied un Conseil consultatif du G7 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, faire le suivi du rendement du G7 à l'égard des mesures et des engagements en matière d'égalité des sexes et en faire état, et atteindre la parité des sexes dans les délégations de pays, de ministres et de sherpas du G7 d'ici 2025²⁶».

31. M^{me} Jacqueline O'Neill a été nommée au poste de première ambassadrice du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité en juillet 2019 afin d'incarner la diplomatie féministe canadienne. «Lorsque les femmes voient leurs droits respectés et participent à la prévention des conflits et à l'établissement de la paix, nous sommes plus en mesure de réaliser une paix durable», a souligné le Premier ministre Justin Trudeau au moment de sa nomination. Actuellement, elle dirige les actions du pays visant à soutenir les femmes ainsi qu'à prévenir et résoudre les conflits.

32. Dans son intervention devant la commission le 4 décembre 2019, l'ambassadrice Isabelle Hudon a rappelé que le leadership politique au niveau national était au cœur des efforts de promotion des droits des femmes. Des mécanismes sont en place pour que chaque politique fasse l'objet d'une analyse de genre

23. [The Swedish Foreign Service action plan for feminist foreign policy 2019–2022](#), including direction and measures for 2020.

24. *Idem*.

25. [Canada's feminist vision for the G7 and beyond](#), Centre for Feminist Foreign Policy, 18 février 2019.

26. [Faire de l'inégalité des sexes une histoire du passé](#), Recommandations du Conseil consultatif pour l'égalité des sexes pour la présidence canadienne du G7, 4 juin 2018.

comparative. Depuis 2015, la proportion de femmes diplomates canadiennes est passé de 29 % à 50%, sous l'impulsion d'une forte volonté des hauts responsables. Des femmes diplomates ont été nommées à des postes de haut rang à Paris, Londres et Rome, et au consulat de New York.

33. Le Canada consacre 1,4 milliard USD par an à la promotion de la santé et des droits des femmes et des filles et s'est engagé à le faire pendant 10 ans. En 2019, il a organisé à Vancouver la conférence «*Women Deliver*» sur la santé et les droits des femmes, qui a rassemblé plus de 8 000 participant·e·s de 160 pays. Cent mille personnes ont suivi la conférence en ligne, ce qui a permis d'accroître la visibilité de ces questions et de promouvoir des initiatives concrètes pour défendre les droits des femmes et des filles en matière de santé.

4.3. Finlande

34. La Finlande a joué un rôle de pionnier dans la promotion et la mise en œuvre de l'intégration de la dimension de genre dans chaque politique, quel que soit le domaine, et sa politique étrangère ne fait pas exception. Lors de sa participation à l'audition de notre commission, le 1^{er} octobre 2019, M^{me} Nina Nordström, ambassadrice, fait observer que l'égalité sous toutes ses formes s'inscrivait dans une logique économique et politique. Elle a attiré l'attention sur la nécessité de veiller à ce que les politiques intérieure et étrangère soient cohérentes.

35. Les priorités de la politique étrangère féministe de la Finlande incluent la santé et les droits sexuels et reproductifs, le soutien du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la lutte contre la violence fondée sur le genre et la protection des défenseurs des droits des femmes. La Finlande a ainsi encouragé tous les États membres de l'Union Européenne à ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n^o 210, «Convention d'Istanbul») lorsqu'elle assurait la présidence de l'Union européenne et, en 2017, elle a créé l'International Gender Equality Prize qui est décerné tous les deux ans à une personne ou à une organisation ayant fait progresser l'égalité de genre.

4.4. France

36. Considérant que la participation des femmes dans les processus de paix est essentielle, et que leur pleine participation dans tous les aspects de la vie, sur un pied d'égalité, mène à la création d'une société plus juste pour tous, la France s'est activement engagée dans une diplomatie féministe qui compte parmi ses priorités la lutte contre la violence sexuelle et le harcèlement sexuel, la promotion de l'émancipation des femmes et le renforcement de la présence des femmes dans les opérations de maintien de la paix. La diplomatie féministe française s'articule autour de deux piliers: son pilier interne vise à intégrer la perspective de genre dans le fonctionnement du ministère des Affaires étrangères, le pilier externe visant à l'étendre à l'ensemble de la politique étrangère française²⁷.

37. Cette diplomatie féministe a bénéficié d'une attention et d'un soutien au plus haut niveau politique. En septembre 2018, le Président de la République française, Emmanuel Macron, a lancé un appel pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une grande cause mondiale: «Il est temps que notre monde cesse de faire des femmes des victimes et leur construise enfin la place qu'elles méritent, celle d'être aussi des leaders! Nous devons leur garantir partout l'accès à l'éducation, la santé, l'emploi, à la prise de décision économique et politique, lutter contre toutes les formes de violences qui s'exercent contre elles»²⁸.

38. Après le travail accompli par le Canada, la France a étendu et reconduit le Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes, établi sous la présidence canadienne du G7. Les 35 membres du Conseil ont élaboré des recommandations en vue de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des filles et des femmes à l'attention des dirigeants du G7 lors de son sommet à Biarritz du 24 au 26 août 2019. Le Conseil a souligné que «les filles et les femmes sont des agents essentiels du changement, mais ne peuvent réaliser leur plein potentiel en raison des discriminations et des violences auxquelles elles sont confrontées partout dans le monde»²⁹. Le Conseil a demandé «aux États du G7 de mettre en œuvre une politique étrangère féministe et de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une

27. [Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes \(2018-2022\)](#), Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 2018.

28. [Discours du Président de la République Emmanuel Macron à la 73^{ème} Assemblée générale des Nations unies](#), 25 septembre 2018, cité par Agnès von der Mühl, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, audition du 4 décembre 2019, Paris.

priorité de leur politique étrangère et de leur aide publique au développement». Les membres du Conseil ont également demandé au G7 de tenir sa promesse de consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Le Conseil consultatif a présenté 79 mesures législatives mises en place à travers le monde afin de soutenir la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes et des filles, considérées comme des bonnes pratiques et des exemples concrets inspirants pour susciter le changement à l'échelle législative et politique. Il a encouragé la ratification de la Convention d'Istanbul³⁰.

39. Le 26 août 2019, les dirigeants du G7 ont adopté une déclaration sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes, dans laquelle ils ont déclaré que «l'égalité entre les femmes et les hommes est indispensable à la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et à l'atteinte d'un développement et une paix durables» et souligné l'importance de soutenir les victimes de violences sexuelles en temps de conflit, et de faire de l'éducation et de la formation des femmes et des filles une priorité³¹. Cette déclaration est l'élément fondateur du partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes³². Plusieurs pays, à savoir l'Australie, le Chili, l'Inde et le Sénégal ont rejoint le partenariat de Biarritz depuis cette date. L'Ukraine a également annoncé son intention d'y adhérer.³³

40. En 2019, l'Agence française pour le développement a créé une allocation de 120 millions d'euros pour soutenir les programmes de promotion et de protection des droits des femmes³⁴. Le montant de cette allocation devrait augmenter au cours des prochaines années. «La France a annoncé que 50 % de l'aide publique française au développement devaient être consacrés aux mesures favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes d'ici 2022»³⁵. L'objectif est de porter à 700 millions d'euros le budget total des projets en faveur de l'égalité de genre.

41. Au cours de la session de la Commission de la condition de la femme de 2019, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, M^{me} Marlène Schiappa, a activement encouragé l'universalisation de la Convention d'Istanbul et a ouvertement déclaré son soutien aux programmes de promotion et de protection des droits sexuels et reproductifs. L'égalité de genre et la promotion de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul ont figuré parmi les priorités de la présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

42. Le ministère des Affaires étrangères a également pris des mesures visant à soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes. «Dans les cinq dernières années, le nombre de femmes ambassadrices a été doublé, et 52 d'entre elles représentent désormais la France à l'étranger»³⁶. J'ai appris qu'en Croatie un couple avait été nommé ambassadeur de France, chaque époux exerçant à tour de rôle tous les six mois les fonctions d'ambassadeur et d'ambassadrice. Les femmes sont activement encouragées à présenter leur candidature à des postes de direction. En 2018, 39 % des personnes nommées à des postes de haut rang (ambassadeur-ambassadrice, directeur-directrice) étaient des femmes (contre 30 % en 2017). Un réseau de correspondant-e-s pour l'égalité a par ailleurs été créé pour veiller à l'intégration d'une perspective de genre dans les actions du ministère au niveau central et à l'étranger.

29. Partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes, G7, [Recommandations du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes en vue de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des filles et des femmes et son Appel à l'action](#), 20 août 2019.

30. *Idem*.

31. [Déclaration sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes](#), G7, 26 août 2019.

32. [Le Partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#), France Diplomatie, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

33. [The Government supported Olena Zelenska's initiative on Ukraine's accession to the Biarritz Partnership](#), President of Ukraine – Official Website, 7 mai 2020.

34. [Une pleine participation des femmes permet de construire une société plus juste](#), réunion du Conseil de sécurité en format Arria sur l'agenda «femmes, paix et sécurité» portant sur les inégalités de participation des femmes aux processus de paix et aux processus politiques, intervention de Marlène Schiappa, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, 13 mars 2019.

35. [Faire de l'égalité femmes-hommes une grande cause mondiale](#), G7, 1^{er} janvier 2019

36. [«Pour une diplomatie féministe»](#), Tribune conjointe de Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa (8 mars 2019), «La France entend soutenir l'émancipation des femmes à travers le monde, en luttant contre les violences sexistes et sexuelles, en combattant pour l'égalité professionnelle et l'éducation des filles», France Diplomatie, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, tribune publiée dans Libération (8 mars 2019). Voir aussi [Diplomatie: trois quarts des ambassadeurs sont des hommes](#), Le Monde, 15 mars 2019.

43. La France s'est également engagée dans une diplomatie féministe pour organiser une riposte progressiste à la menace et aux réactions hostiles à l'encontre des droits des femmes, ainsi qu'une action pour définir le lien entre droits des femmes et changement climatique. Dans le cadre de la diplomatie féministe française, M^{me} Schiappa a mis en garde contre les menaces multiples que la covid-19 représente pour les droits des femmes dans le monde³⁷ et a appelé à une réponse globale.

4.5. Pays-Bas

44. Le 5 février 2020, j'ai effectué une visite d'information à La Haye, où j'ai eu l'occasion de discuter de la dimension de genre dans la politique étrangère néerlandaise avec différents interlocuteur·rice·s. Ces 25 dernières années, les Pays-Bas ont activement promu les droits des femmes ainsi que la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes au niveau international. Les Pays-Bas sont particulièrement actifs au sein des Nations Unies dans la lutte contre la discrimination fondée sur le genre et ont joué un rôle de pionnier en ce qui concerne les questions liées aux femmes, à la paix et à la sécurité, en vue de la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que les questions de promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs³⁸. Les diplomates néerlandais·e·s promeuvent régulièrement l'égalité des droits pour les femmes et les filles et demandent qu'ils soient inscrits à l'ordre du jour des organisations internationales. En outre, le ministère néerlandais des Affaires étrangères soutient financièrement plusieurs programmes internationaux qui favorisent la réalisation de l'égalité de genre et des droits des femmes. Il soutient, par exemple, le fonds d'affectation à l'ODD 5, qui finance les organisations de défense des droits des femmes. La communication et la coopération avec la société civile peuvent être saluées.

45. La politique étrangère néerlandaise poursuit quatre buts principaux: «prévention et élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, accès équitable au pouvoir politique et décisionnel, autonomie et indépendance économiques et contribution équitable à la résolution des conflits, au rétablissement de la paix et à la reconstruction»³⁹. M^{me} Sigrid Kaag, ministre du commerce extérieur et de la coopération internationale, qui a eu une longue carrière au sein du système des Nations unies, s'exprime souvent sur l'importance d'inclure le genre et l'attention portée à la santé et aux droits sexuels et reproductifs dans les relations internationales⁴⁰.

46. Au ministère des Affaires étrangères, le dialogue est facilité par des réunions hebdomadaires de la Taskforce Droits des femmes et égalité de genre (créée en 2014) qui comprend des représentant·e·s des départements chargés du développement social, des droits humains, de la santé sexuelle et reproductive des femmes, y compris leurs droits en la matière, et de l'aide humanitaire. Les priorités actuelles de la Taskforce sont les suivantes: la diplomatie de genre (la diplomatie ne peut être efficace et inclusive que si les femmes y sont associées); des programmes tenant compte des questions de genre; et l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Au Pays-Bas, 30% des postes d'ambassadeur·ice·s et 40 % des postes de direction du ministère des Affaires étrangères sont occupés par des femmes. Les personnels ministériels ont accès à une formation sur le genre en ligne (genre et crise, genre et développement durable) et il est entendu que la sensibilisation aux questions de genre fait partie de la fonction. Il est en outre recommandé aux cadres supérieur·e·s de suivre une formation portant sur les préjugés inconscients. Un réseau pour la diversité et l'inclusion surveille les nominations des ambassadeur·ice·s.

47. Le ministère de la Défense forme son personnel à l'égalité de genre, travaille à l'intégration de la dimension de genre dans son organisation et à la sensibilisation à l'intégration de la diversité au sein de son personnel. Le nombre de participantes aux opérations progresse peu à peu depuis quelques années. Au total, le personnel du ministère compte 10 % de femmes et tous les postes leur sont ouverts. Elles peuvent aussi participer aux équipages des sous-marins depuis peu.

48. Un exemple concret de l'engagement néerlandais est l'initiative Shedecides⁴¹, créée en réponse au rétablissement de la règle du bâillon mondial par le président Trump en 2017. Liliane Ploumen, qui était alors ministre néerlandaise du commerce extérieur et du développement international, a décidé de lancer Shedecides, avec des représentants des gouvernements belge, danois et suédois, pour défendre la santé et les droits génésiques dans le monde entier.

37. [Covid-19: Menaces sur les femmes dans le monde](#), Marlène Schiappa, Fondation Jean Jaurès, 27 avril 2020.

38. Les Pays-Bas sont l'un des 83 Etats à avoir établi un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

39. Ministère néerlandais des Affaires étrangères, [Services thématiques](#).

40. Voir [le discours de Mme la Ministre Kaag](#), au Sommet de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) à Nairobi le 12 novembre 2019.

49. Selon M^{me} Laila Ait Baali, qui représente l'initiative Wo=Men basée aux Pays-Bas, «en vue de poursuivre une politique étrangère féministe, les États devraient mettre en œuvre la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et promouvoir une croissance économique durable». Elle a également souligné que la participation des femmes dans les opérations de maintien de la paix devrait être renforcée, et prévenu que les gouvernements ne devraient pas permettre que d'autres intérêts outrepassent les droits des femmes. L'on pourrait regretter que les droits des femmes et le genre soient souvent traités séparément en politique étrangère et non considérés comme une question transversale.

50. Les Pays-Bas ont une société civile active qui plaide en faveur d'une plus grande égalité de genre aux niveaux national et international. Bien que les ONGs reçoivent souvent un financement du gouvernement néerlandais elles sont financièrement viables et indépendantes et sont en mesure de maintenir une position autonome. J'ai tenu des réunions informatives et inspirantes avec des représentant-e-s de la société civile. Ils-Elles ont le sentiment que beaucoup de choses sont faites, mais qu'il pourrait y avoir plus d'ambition féministe tant au niveau national que dans la politique étrangère. Les ONG jugent leur coopération avec le ministère des Affaires étrangères sur les questions de genre globalement positive.

51. Pour obtenir des changements concrets, il est essentiel d'associer les hommes à la promotion des droits des femmes. La campagne «Orange the World» lancée aux Pays-Bas est un exemple de bonne pratique. Les activités de soins devraient aussi être réévaluées. Si l'éducation des enfants était mieux valorisée, par exemple, peut-être que les hommes seraient plus nombreux à accepter de s'en occuper.

5. Participation des femmes aux opérations de paix

52. La promotion de la participation des femmes dans les opérations de paix est une partie importante des politiques étrangères qui accordent la priorité à l'égalité de genre. La participation des femmes dans les processus de paix a été reconnue comme ayant une incidence positive pour ce qui est de communiquer, de garantir la diversité et l'inclusion, de rechercher et d'adopter des approches moins conflictuelles et de contribuer à une paix durable. Cependant, il est important de garder à l'esprit que le rôle des femmes dans les processus de paix ne doit pas être basé sur les rôles traditionnels attendus, souvent fondés sur des idées, des attentes et des stéréotypes préconçus. Les femmes devraient revendiquer leur place dans les opérations de paix et les négociations non seulement parce qu'elles sont mères ou sœurs, qu'elles favorisent la paix et qu'elles sont les mieux placées pour discuter des problèmes des femmes, etc., mais aussi parce qu'elles représentent la moitié de la population. Les femmes ont souvent un meilleur accès et une meilleure compréhension de l'impact des conflits au niveau de la communauté. Elles devraient pouvoir inclure ces informations dans des politiques et des solutions souvent conçues à un niveau supérieur, loin de la réalité quotidienne. Le 11 avril 2019, lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies dédiée à la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix, la ministre allemande de la Défense de l'époque, M^{me} Ursula von der Leyen (aujourd'hui présidente de la Commission européenne), a déclaré que les «femmes étoffent les compétences des missions. Les soldates de la paix ne sont pas meilleures que les hommes; elles sont juste différentes et cette diversité est une force»⁴².

53. Lors de la même réunion, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a souligné que «les droits, la voix et la participation des femmes devaient être au centre des décisions de maintien de la paix». Dix-neuf ans après l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU de sa résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, le Secrétaire général des Nations Unies a réaffirmé que la participation des femmes dans les opérations de rétablissement et de maintien de la paix devait devenir une priorité. Il a lancé l'initiative «Action pour le maintien de la paix». Dans ce cadre, les États membres⁴³ qui approuvent l'initiative s'engagent «à appliquer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et les priorités qui y sont fixées en assurant la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité, à toutes les étapes des processus de paix et en tenant systématiquement compte de la problématique femmes-hommes à tous les stades de l'analyse, de la planification, de l'exécution et de l'établissement de rapports»⁴⁴. Ils s'engagent également «à augmenter le nombre de femmes, membres du personnel civil ou en tenue, dans

41. www.shedecides.com.

42. [Les femmes doivent être au «centre des décisions de maintien de la paix](#)», Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité, 11 avril 2019. Voir aussi Ursula von der Leyen sur [les opérations de maintien de la paix des Nations Unies: Les femmes dans le maintien de la paix – Conseil de sécurité, 8508ème séance, 11 avril 2019](#).

43. 152 États membres de l'Onu ont approuvé cette initiative à ce jour.

44. [Initiative du Secrétaire général «Action pour le maintien de la paix](#)». Voir aussi la [Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies](#).

les opérations de maintien de la paix, à tous les niveaux et aux postes à responsabilité». Le Secrétaire général des Nations Unies s'est fièrement présenté dès le début de son mandat comme féministe et il a pris des mesures afin d'atteindre la parité totale aux postes de direction au sein de l'ONU.⁴⁵

54. Cet appel à l'action est essentiel au vu des faibles progrès accomplis ces dernières années eu égard à la participation des femmes dans les opérations de paix. Les hommes représentent toujours 95 % du personnel en uniforme dans les opérations de maintien de la paix. Avec le soutien du Canada, de la Finlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, l'ONU Femmes, en collaboration avec le bureau du Secrétaire général des Nations Unies, le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Programme des Nations Unies pour le développement et le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a lancé l'«Initiative Elsie pour des femmes en uniforme dans les opérations de paix afin d'accroître la participation significative des femmes en uniforme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU» en mars 2019⁴⁶.

55. Le Conseil de l'Europe soutient activement la participation des femmes dans les opérations de paix. Déjà en 2010, le Comité des Ministres avait adopté une Recommandation sur le rôle des femmes et des hommes dans la prévention et la résolution des conflits et la consolidation de la paix⁴⁷ dans laquelle il recommandait aux États membres de reconnaître que «le renforcement du rôle des femmes dans la société et la pleine utilisation de leurs connaissances et de leur expertise promeuvent la paix et constituent une condition préalable à la prévention et à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix». Le Comité des Ministres recommandait également «d'intégrer une perspective de genre dans les activités de prévention et de résolution des conflits et de consolidation de la paix» et «de garantir la participation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux de prise de décision dans les institutions et mécanismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux pour la prévention et la résolution des conflits, y compris les négociations de paix et la démocratisation des sociétés après un conflit». Dans sa [résolution 2120 \(2016\)](#) «Les femmes dans les forces armées: promouvoir l'égalité, mettre fin aux violences fondées sur le genre», l'Assemblée a appelé les États membres à «s'employer activement à promouvoir l'affectation de femmes à des déploiements à l'étranger, y compris dans des rôles opérationnels; à inclure des conseillers en matière de genre dans chaque déploiement à l'étranger d'une force armée, à tous les stades de la préparation et du déploiement»⁴⁸.

56. En outre, en 2004, l'Assemblée a adopté une résolution intitulée «Prévention et règlement des conflits: le rôle des femmes»⁴⁹ qui présentait des mesures concrètes susceptibles d'inspirer une action positive même 15 ans plus tard. L'Assemblée regrettait que «l'Europe [ne soit] toujours pas parvenue à garantir aux femmes une totale participation, à parité avec les hommes, à la prévention des conflits, aux opérations de paix et au rétablissement de la paix après les conflits.» Il pourrait être intéressant d'analyser le rôle des femmes dans la prévention des conflits en Europe depuis l'adoption de cette résolution il y a 15 ans.

6. Défis

57. Dans son rapport de recherche préparé pour les travaux de notre commission sur la dimension de genre dans la politique étrangère, M^{me} Cassidy cite l'ancienne présidente de l'Irlande, M^{me} Mary Robinson, qui déclarait que «Si la diplomatie est le pouls des relations internationales, les inégalités sociales contre lesquelles les femmes se battent au quotidien se retrouvent dans les instruments de négociation internationale. Une analyse minutieuse de l'état actuel de la diplomatie est nécessaire pour dissocier la dimension du genre omniprésente dans les rôles diplomatiques et ainsi promouvoir la participation des femmes à la gouvernance et à l'action politique». La dimension de genre dans la politique étrangère est, de fait, une question de pouvoir. Faire de la promotion de l'égalité et de l'inclusion une priorité et veiller à une participation diversifiée à la prise de décision est une question de volonté et de courage politiques.

58. Intégrer une dimension de genre dans la politique étrangère et s'assurer que la participation des femmes ne se limite pas à cocher une option représentent incontestablement des défis. Il ne s'agit pas d'exclure les hommes ou de faire des reproches aux hommes. Il s'agit de créer un espace d'équité et d'égalité et de partager les responsabilités, l'influence et le pouvoir de décision. Dans son rapport de 2016 sur la

45. [For the First Time in History, There is Full Gender Parity in the Top Leadership of the United Nations](#), UN Dispatch, 17 janvier 2018.

46. [Le Fonds de l'Initiative Elsie a été créé pour accroître le nombre de femmes en uniforme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU](#) (en anglais), ONU Femmes, 29 mars 2019.

47. [CM/Rec\(2010\)10](#).

48. [Résolution 2120 \(2016\)](#) «Les femmes dans les forces armées: promouvoir l'égalité, mettre fin aux violences fondées sur le genre».

49. [Résolution 1385 \(2004\)](#) «La Prévention et règlement des conflits: le rôle des femmes».

participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision, la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe a relevé que le nombre de pays ayant atteint l'objectif minimum de 40% de femmes diplomates restait très faible et que «en moyenne, 13% seulement des ambassadeurs sont des femmes. Ces données montrent clairement la persistance d'un plafond de verre dans le secteur diplomatique»⁵⁰. Si le nombre de femmes diplomates a progressé ces dernières années, elles restent cantonnées aux échelons inférieurs et accèdent rarement aux rangs supérieurs de la diplomatie. Comparativement aux hommes, les femmes sont rarement nommées dans des zones de guerre ou de conflit, ce qui peut être un obstacle si le fait d'être nommé à ces postes est considéré comme essentiel pour progresser dans sa carrière diplomatique.

59. Lors des échanges qu'elle a eus avec la commission, M^{me} Cassidy a souligné que «les caractéristiques associées à la masculinité (force, objectivité, pouvoir et autonomie, indépendance, rationalité) sont celles qui sont le plus valorisées et encouragées dans le monde diplomatique». Elle a aussi rappelé que les normes et les valeurs masculines ont façonné la diplomatie, influant par exemple sur les décisions relatives au choix de la personne nommée à un poste d'ambassadeur. On peut dès lors considérer que la conception de la diplomatie, comme celle de la politique en général, est androcentrique⁵¹.

60. Nos travaux et nos efforts pour faire en sorte que la politique étrangère prenne en compte la dimension de genre doivent se conjuguer avec une approche inclusive et intersectionnelle de cette même politique. La diplomatie ne doit pas être réservée aux «clubs de garçons» ou aux femmes blanches issues de familles de la classe moyenne ou supérieure ayant accès aux réseaux politiques et diplomatiques. Promouvoir la participation de personnes de différentes origines, dans tous les secteurs de la politique étrangère, y compris dans le système diplomatique, devrait être au cœur de la dimension de genre de la politique étrangère. Comme l'a souligné Samira Rafaela, membre du Parlement européen, lors du webinaire sur la dimension de genre de la politique étrangère en réponse à la covid-19: «Les femmes sont différentes. Il n'y a pas un seul groupe de femmes. Les femmes sont confrontées à des défis différents en raison de ce qu'elles sont et de leurs origines. L'intersectionnalité de nos politiques, propositions et législations est extrêmement importante, afin que nous ne laissions personne de côté».

61. Certain·e·s sont sceptiques quant aux intentions cachées derrière la promotion des droits des femmes et de l'égalité de genre dans la politique étrangère. M^{me} Lyric Thompson écrit ainsi que «certain·ne·s se demandent si les politiques étrangères féministes ne sont pas les dernières exportations postcoloniales des pays du Nord, bien intentionnées peut-être, mais finalement tout aussi mal informées des points de vue des destinataires et éloignées même des réalités de leurs propres politiques intérieures»⁵².

62. L'instrumentalisation possible du genre par des partis politiques est un autre problème. M^{me} Marie-Cécile Naves a mis en garde contre certains d'entre eux, qui prétendent défendre les droits des femmes, aux niveaux national ou international, en stigmatisant l'une ou l'autre religion.

63. Il peut y avoir des différences entre la promotion de l'égalité de genre telle qu'un pays la préconise et la pratique. Nous pouvons affirmer qu'un pays dont le bilan en matière d'égalité est considéré comme positif gagnera en crédibilité dans la sphère internationale lorsqu'il s'agira de promouvoir les droits des femmes et l'égalité.

7. Faire du genre et de l'inclusion des priorités dans la réponse aux crises internationales

64. La pandémie de covid-19 a imposé une autre dimension à ce rapport, à savoir la nécessité d'inclure une dimension de genre dans la lutte contre la crise sanitaire internationale actuelle. Depuis le début de la pandémie, pas un jour ne se passe sans que ne paraissent des articles sur l'impact négatif disproportionné de la covid-19 sur les femmes, non seulement parce qu'elles représentent la majorité des professionnel-le-s de santé et des prestataires de soins, mais aussi en termes de santé et de bien-être économique, de sûreté et de sécurité. Dans plusieurs pays, la violence à l'égard des femmes et la violence domestique auraient augmenté pendant l'état d'urgence et du fait de l'application de mesures de confinement justifiées en résultant. Il en va de même des restrictions concernant l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs dans certains pays. Une baisse de l'utilisation des services de santé et une vulnérabilité économique accrue sont aussi souvent observées⁵³.

50. [Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision, Rapport analytique – données 2016](#), Commission pour l'Égalité de Genre (GEC), septembre 2017.

51. Se placer d'un point de vue masculin.

52. [Définir une politique étrangère féministe](#), Lyric Thompson et Rachel Clement, International Center for Research on Women.

65. M^{me} Anita Bhatia, sous-secrétaire générale des Nations Unies et directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes, regrette l'absence de progrès en matière d'autonomisation des femmes ces dernières années et l'impact de la covid-19 sur les femmes⁵⁴. Elle craint que les acquis ne soient menacés. Elle voit dans la violence domestique une «pandémie fantôme dans la pandémie actuelle» et a lancé un appel pour donner la priorité aux actions d'aide aux victimes et éliminer la violence. Dans un rapport du 23 avril 2020 intitulé «Covid-19 et droits de l'homme: nous sommes tous dans le même bateau», l'ONU recommande «de réduire les effets de la crise sur les femmes et les filles, notamment sur leur accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, à la protection contre la violence domestique et d'autres formes de violence fondée sur le genre, et de veiller à ce qu'elles soient pleinement représentées, sur un pied d'égalité, dans toutes les décisions relatives aux mesures d'atténuation à court terme et au rétablissement à long terme»⁵⁵.

66. M^{me} Béatrice Fresko-Rolfo (Monaco, ADLE), rapporteure générale de l'Assemblée sur la violence à l'égard des femmes, a appelé les autorités nationales «à prendre des mesures adéquates pour prévenir la violence, protéger les victimes et poursuivre les auteurs d'actes de violence, au vu de la tendance alarmante observée ces dernières semaines, avec une recrudescence des cas de violence à l'égard des femmes et des difficultés d'accès aux services et aux voies de recours»⁵⁶. Le GREVIO, l'ONU Femmes, l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (EIGE) et de nombreuses ONG s'alarment de l'augmentation des violences faites aux femmes pendant le confinement.

67. L'intégration de la voix des femmes et de différents domaines d'expertise dans la prise de décision permettra d'obtenir de meilleurs résultats politiques. Je note toutefois avec inquiétude la persistance de la prévalence de groupes d'experts et de groupes de travail gouvernementaux, chargés de contenir la pandémie et de mettre en place la relance, presque exclusivement masculins, et ce malgré la surreprésentation des femmes dans le secteur des soins et les répercussions de la crise sur leur vie. Ce qui nous ramène à des questions fondamentales et légitimes: «Où sont les femmes? Où est la pluriformité d'expertise et de représentation?»

68. Le 6 mai 2020, sous le leadership de la Suède, une déclaration commune a été publiée au nom des populations et des gouvernements de 59 pays d'Europe et d'ailleurs sur la protection des droits et de la santé sexuels et reproductifs et la promotion de l'égalité des genres dans la crise de la covid-19. La déclaration a attiré l'attention sur la dimension de genre de la pandémie. Elle a souligné que: «L'épidémie de covid-19 touche les femmes et les hommes différemment. La pandémie aggrave les inégalités chez les femmes et les filles, ainsi que la discrimination chez d'autres groupes marginalisés comme les personnes handicapées et celles vivant dans l'extrême pauvreté. Elle risque également de porter atteinte aux droits fondamentaux des femmes et des filles. La participation, l'exploitation du potentiel et les mesures de protection de toutes les femmes et de toutes les filles doivent être au centre des efforts de réponse. Ces efforts doivent tenir compte des différences entre les hommes et les femmes et de leur incidence sur les plans de la détection, du diagnostic et de l'accès aux traitements»⁵⁷. La déclaration a également souligné l'importance de la participation des femmes à la prise de décision: «Nous appuyons la participation active et le leadership des femmes et des filles à tous les niveaux de prise de décision, y compris au niveau communautaire, par l'intermédiaire de leurs réseaux et organisations. Cette participation et ce leadership garantissent que les efforts déployés et les réponses apportées tiennent compte de la dimension de genre et n'entraînent pas davantage de discrimination et d'exclusion envers les personnes les plus à risque».

8. Bonnes pratiques et recommandations

69. La dimension de genre dans la politique étrangère et le rôle et la représentation des femmes dans les prises de décisions sont inextricablement liés. Défendre les droits des femmes, dénoncer les réactions défavorables contre les progrès obtenus, lancer et/ou soutenir des actions au niveau international sont autant de moyens diplomatiques utiles pour soutenir nos efforts pour défendre et protéger les droits des femmes. Le fait de soutenir publiquement des programmes de protection de la santé et des droits sexuels et reproductifs, par exemple, envoie un message fort et est un indicateur du leadership et de l'engagement politique en faveur des droits des femmes⁵⁸. La promotion de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul

53. David Milliband, [COVID-19: A Gender Perspective on the Growing Humanitarian Crisis](#), webinaire, Georgetown Institute for Women, Peace and Security (GIWPS), 8 avril 2020.

54. Anita Bhatia, *idem*.

55. [COVID 19 and human Rights: We are all in this together](#), Nations Unies, avril 2020.

56. [COVID-19: 'Mettre la sécurité des femmes au cœur de toutes les mesures de lutte contre le coronavirus'](#), déclare une rapporteure, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 23 mars 2020.

57. [Déclaration conjointe sur la protection des droits et de la santé sexuels et reproductifs et la promotion de l'égalité des genres dans la crise du COVID-19 \(6.05.20\)](#), ministère français des Affaires étrangères.

devrait être une partie intégrante des politiques étrangères inclusives. L'intégration d'une dimension de genre dans la politique étrangère permet de créer un cadre pour une approche cohérente visant à garantir les droits des femmes. Comme l'a souligné Delphine O, Secrétaire générale du Forum Génération Égalité lors du webinaire du 11 juin: «Le genre devrait être inscrit dans le fonctionnement du système».

70. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour intégrer la dimension de genre dans la politique étrangère. Parmi les mesures qui donnent des résultats, on peut citer l'allocation ciblée des ressources, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire⁵⁹, la constitution de panels diversifiés, des formations sur l'égalité de genre, la diversité et l'inclusion, l'institutionnalisation de l'intégration de la dimension de genre, la participation égale des femmes et des hommes au service diplomatique et aux missions commerciales et la promotion du réseautage et du mentorat entre femmes dirigeantes et responsables politiques (y compris les jeunes femmes en politique et à des postes de responsabilité), combinées à des mesures politiques et juridiques visant à soutenir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à promouvoir une participation équilibrée à la prise de décision politique et publique (y compris dans les fonctions diplomatiques). Une évaluation de l'impact sur l'égalité de genre (*gender impact assessment*) peut être un outil utile pour évaluer les progrès.

71. L'intégration d'une dimension de genre à tous les niveaux de la politique étrangère (y compris la coopération internationale, le commerce extérieur et la défense) contribue aussi à renforcer l'égalité et l'équité de genre. Le Programme à l'horizon 2030 pourrait servir de cadre global pour instaurer une politique étrangère intersectionnelle.

72. La dimension de genre dans la politique étrangère doit être comprise et soutenue par celles et ceux qui la mettent en œuvre. Le succès de la politique étrangère féministe suédoise réside dans le fait que l'exercice des responsabilités est associé à un engagement collectif au sein du gouvernement, un engagement institutionnel de l'ensemble du ministère des Affaires étrangères et d'autres agences gouvernementales en faveur de sa mise en œuvre et une attitude favorable de la société civile, qui a compris qu'une telle politique pourrait être utile pour amplifier les appels en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la protection des droits des femmes. Elle a ouvert la voie au dialogue et créé une plateforme politique pour promouvoir l'égalité de genre et les droits des femmes. Des outils pratiques comme le manuel sur la politique et des formations ciblées ont doté le personnel du ministère des Affaires étrangères des moyens nécessaires pour la promouvoir et la mettre en œuvre. Des structures, telles qu'une task force chargée de l'égalité de genre, du suivi et du financement adéquats de l'égalité, sont essentielles pour réussir l'intégration de la dimension de genre dans la politique étrangère. L'efficacité d'une politique étrangère inclusive et prenant en compte la dimension de genre dépend de la réceptivité des pays partenaires. Les alliés internationaux sont en effet essentiels au succès de cette politique.

73. Il n'existe pas un seul et unique féminisme; le féminisme est multiforme et doit être intersectionnel pour être inclusif. Lorsque nous parlons de la participation des femmes, dans les négociations de paix par exemple, le profil des participantes aussi est important. L'inclusion ne se résume pas à cocher une option, elle consiste à assurer une représentation pertinente.

74. La recherche, ainsi que la collecte et l'analyse de données ventilées par genre sont également très importantes pour orienter les politiques et les mesures visant à intégrer une dimension de genre dans la politique étrangère, tout comme la coopération avec les organisations de la société civile qui œuvrent dans ce domaine, tant aux niveaux national qu'international.

75. À mon avis, la dimension de genre dans la politique étrangère ne se limite pas aux programmes destinés aux femmes et aux filles. Pour cette raison, j'ai voulu amorcer des discussions sur les politiques ciblant spécifiquement les garçons et les hommes. Ce faisant, j'ai été amenée à avoir des échanges sur les normes de la masculinité, et je ne peux que recommander à la commission sur l'égalité et la non-discrimination d'approfondir cette question. La dimension de genre des changements climatiques est une autre question qui, à mes yeux, gagnerait à être approfondie par la commission.

58. En 2016, les donateurs ont dépensé 4% de leur assistance bilatérale officielle au développement pour des projets dont le thème principal était l'égalité de genre, [Aide à l'appui de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes – graphiques par donneur](#), OCDE, mars 2019.

59. L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire figure dans la constitution autrichienne, [Austria: Gender budgeting](#), Les Nations Unies et l'État de droit.

9. Conclusions

76. La politique étrangère devrait comporter une dimension de genre, non seulement parce qu'utiliser les compétences diplomatiques pour promouvoir l'égalité est une bonne idée, mais aussi parce que la promotion des droits des femmes et leur protection, l'égalité et la non-discrimination sont des éléments fondamentaux du développement durable. Parler haut et clair dans les instances internationales peut avoir un impact concret et favoriser des changements positifs aux niveaux national et international. Il est également essentiel de soutenir les organisations de la société civile, qui sont les moteurs du changement.

77. Une politique étrangère inclusive n'est pas à l'abri de tout danger, notamment de l'instrumentalisation et des doubles standards, mais il me semble que le *backlash* général à l'encontre des droits des femmes a conféré à la promotion d'une dimension de genre et d'une approche féministe de la politique étrangère une nouvelle dimension d'urgence⁶⁰.

78. La pandémie de covid-19 exige en outre une réponse internationale inclusive et coordonnée, et fait ressortir la nécessité de réaffirmer l'importance des droits des femmes en tant que droits humains. Les périodes de crise s'accompagnant souvent d'une remise en cause des acquis dans ce domaine, nous devons nous montrer à la fois vigilant.e.s et efficaces dans notre réponse. On constate par exemple que les difficultés d'accès à la contraception se sont aggravées en ces temps de crise. Je me réjouis de la participation et de la contribution de notre commission au Forum Génération Égalité qui se tiendra l'an prochain et sera l'occasion de débattre, de réfléchir et de trouver des moyens d'intégrer et de renforcer les dimensions de genre dans les politiques au niveau mondial.

79. La dimension de genre des crises sanitaires et économiques, au niveau international et au niveau national, et l'impact disproportionné qu'elles ont sur les femmes, ainsi que la nécessité d'inclure une dimension de genre dans toutes les mesures de relance, devraient faire l'objet d'un examen et de discussions dans nos parlements nationaux et être portées à l'attention des ministères concernés. L'intégration d'une dimension de genre dans toutes les politiques, à tous les niveaux, est une condition *sine qua non* de leur efficacité et de leur durabilité. La dimension de genre dans la politique étrangère ne doit plus être vue comme une option ou un plus, mais devrait être considérée comme un élément essentiel.

60. [Over 50 groups launch vision for a U.S. feminist foreign policy](#), International Center for Research on Women, 21 mai 2020.